



MINISTÈRE  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge de l'énergie  
et du numérique*

N° 19-636 / MAE / DGEN

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE  
NUMÉRIQUE

PAPEETE, le

**- 2 AOUT 2019**

## DOCUMENT DE CONSULTATION

**« ELABORATION D'UN MODELE UNIQUE DE TYPE CMILT BOTTOM UP DU  
TARIF DE REFERENCE D'INTERCONNEXION ET MISE EN PLACE D'UNE  
COMPTABILITE REGLEMENTAIRE CONCERNANT LES OPERATEURS DE  
TELEPHONIE MOBILE EN POLYNESIE FRANCAISE »**

## PRINCIPES DE LA CONSULTATION

Nom et adresse officiels du service administratif acheteur : Direction générale de l'économie numérique –  
DGEN – Immeuble Toriki au 1<sup>er</sup> étage – Rue Dumont D'Urville à Papeete - Tahiti

Karl TEFAATAU, chef de service de la DGEN, [karl.tefaatau@dgen.gov.pf](mailto:karl.tefaatau@dgen.gov.pf)

**Objet du marché en procédure adaptée :** Elaboration d'un modèle unique de type CMILT Bottom-up pour la détermination du tarif de référence d'interconnexion et mise en place d'une comptabilité règlementaire concernant les opérateurs de téléphonie mobile en Polynésie française. La comptabilité règlementaire a pour but de garantir que les opérateurs concernés appliquent des critères équitables, objectifs et transparents pour allouer leurs coûts aux services fournis.

*Catégorie de services :*

- Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : 71316000-6
- Lieu d'exécution et de livraison : Papeete – Tahiti

*Caractéristiques principales :*

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée inférieur à 15 000 000 XPF ou 125 700 €  
Toutes Taxes Comprises
- Forme de marché : Attribution d'un marché unique
- Prestations divisées en lots : non
- Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter de la notification du marché
- Modalités essentielles de financement/paiement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire  
- Prix fermes.
- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : française
- Unité monétaire utilisée : Francs CFP - Euros €

### *Planning :*

- Avis de consultation : le vendredi 2 août 2019
- Date limite de réception des offres : le jeudi 5 septembre 2019 à 10 heures (heure de Tahiti)
- Fin de l'analyse des offres : le vendredi 6 septembre 2019
- Réunions techniques - Choix définitif : le lundi 9 septembre 2019

*La proposition sera réalisée au format PowerPoint et devra comprendre à minima les éléments suivants :*

- Compréhension du contexte et des enjeux ;
- Démarche proposée ;
- Méthodologie retenue ;
- Planning faisant apparaître les différentes phases, les périodes réalisées à distance et en Polynésie française et les dates de livraison des livrables ;
- Equipe et partenaire(s) retenu(s) ;
- Proposition tarifaire ;
- Références significatives (missions et secteurs d'activité similaires) ;
- Délais.

*Pièces administratives à fournir avec la proposition :*

- Un relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ;
- Un numéro SIRET (pour les entreprises métropolitaines).

*Critères d'attribution :*

- Pas d'enchère électronique
- Offre économiquement la plus avantageuse
- A la remise des offres la DGEN pourra engager des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le présent document de consultation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Les offres seront appréciées en fonction des 4 critères suivants :

<b>Critères d'évaluation des offres</b>	<b>Nombre de points</b>
Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée	/20
Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée	/20
Montant de la prestation : Prix acceptables, prix forfaitaire	/40
Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacement en Polynésie française...)	/20
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

*Les objectifs de cette prestation de service sont :*

- La mise en place d'un modèle unique de type CMILT Bottom up pour la détermination du tarif de référence d'interconnexion. Ce modèle de référence devra être utilisé par l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile en Polynésie française ;
- La détermination des éléments de l'assiette réglementaire pour la comptabilisation des coûts des opérateurs de téléphonie mobile.

*Les travaux attendus sont :*

- La création d'un modèle unique de type CMILT Bottom up du tarif de référence d'interconnexion pour les opérateurs de téléphonie mobile en Polynésie française. Ce travail passera d'abord par l'analyse des modèles utilisés par les 3 opérateurs du marché de téléphonie mobile de Polynésie française (benchmark). Le modèle unique créée devra :
  - être sous licence de logiciel libre,
  - être gracieusement mis à la disposition des opérateurs,
  - tenir compte des réseaux existants et des évolutions technologiques à venir,
  - et être compatible avec les modèles utilisés par les opérateurs pour faciliter la migration vers le nouveau modèle ;
- La définition des éléments de la comptabilité règlementaire et en particulier les principes comptables et les paramètres externes du système de détermination des coûts (comme par exemple le WACC) ;
- La réalisation de simulations du modèle avec les données retraitées issues des règles de l'assiette règlementaire (« inputs ») en collaboration avec la DGEN et les opérateurs de téléphonie mobile de Polynésie française ;
- Une proposition de rédaction portant modification des dispositions du code des postes et télécommunications au regard du modèle retenu et des éléments de la comptabilité règlementaire (ce projet pourra inclure la modification de dispositions existantes et/ou l'insertion de nouvelles dispositions).

*Les livrables attendus sont :*

- Un rapport détaillé décrivant les résultats du benchmark et le modèle CMILT Bottom up retenu (le rapport au format Word avec une présentation de ce rapport au format PowerPoint) ;
- Un fichier sous format Excel du modèle (en licence libre) ;
- Un manuel d'utilisation du modèle (au format Word avec une présentation de ce manuel au format PowerPoint);
- Un rapport détaillé présentant les éléments de la comptabilité règlementaire (le rapport au format Word avec une présentation de ce rapport au format PowerPoint) ;
- Un rapport détaillé sur les résultats de simulation (le rapport au format Word avec une présentation de ce rapport au format PowerPoint) ;
- Un projet de texte portant modification du code des postes et télécommunications en Polynésie française (le projet de texte au format Word accompagné d'un rapport de présentation de ce projet de texte au format Word ainsi qu'une présentation des modifications au format PowerPoint).

*Durée et délai d'exécution du marché*

- Le marché prend effet à compter de sa signature.
- Le marché est conclu pour une durée de 5 mois à compter de sa notification dont l'échéance prévisionnelle est fixée au lundi 23 septembre 2019.
- Les résultats et les livrables attendus devront être transmis à la DGEN au plus tard le lundi 24 février 2020.

***DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :  
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 A 10 H 00 (HEURE DE TAHITI)***

***Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :***

- Gaston WONG, [gaston.wong@dgen.gov.pf](mailto:gaston.wong@dgen.gov.pf)
- Manava LABORDE, [manava.laborde@dgen.gov.pf](mailto:manava.laborde@dgen.gov.pf)
- Eric BOURGEOIS, [eric.bourgeois@dgen.gov.pf](mailto:eric.bourgeois@dgen.gov.pf)